



Opération de Développement Rural de Fauvillers

Réunion de la CLDR, le 26/06/2025

Réf. : FAUVILLERS\06- CLDR\2025\20250626 CLDR convention espaces de convivialité\Fauvillers 20250626 PV CLDR conv espaces convivialité.docx

Participants

CLDR : 18 participants et 6 excusés (voir liste en annexe) – quorum de présences atteint
Commune : Mme Elisabeth Lignan, CATU
FRW : Mme Sophie Orban et Mme Clémentine Descamps, agents de développement ;
Mme Marie Hottois, Agent ATEPA

Ordre du jour

- Approbation du compte rendu des dernières réunions.
- « Aménagement d'espaces de convivialité dans les villages » : suite de la démarche
 - › Résultats des deux visites de terrain
 - › Présentation de premières esquisses d'aménagement et échanges
 - › Approbation de la demande de convention
- Divers

Mme Sylvie Toussaint, échevine en charge du développement rural, accueille les participants et les remercie de leur présence. Elle présente l'ordre du jour de la réunion.

Approbation des comptes rendus

La CLDR approuve le compte rendu de la réunion de CLDR du 06/03/2025 et le compte rendu des visites de terrain des 15 et 17 mai 2025, sans remarque.

Aménagement d'espaces de convivialité dans les villages

Présentation du contexte

Le PCDR comporte la fiche-projet « L2-M-05 Création d'espaces de convivialité dans les villages » reprise en lot 2. Elle pointe une dizaine de localisations, auxquelles il faut ajouter les fiches-projets spécifiques de Strainchamps, Sainlez et Wisembach.

Pour chaque espace, cette fiche prévoit si nécessaire :

1. Un aménagement en espace de convivialité :
 - Un espace praticable et drainant en dolomie/pelouse,
 - Avec du mobilier urbain, des modules de jeux, des bancs,
 - Complété d'une végétation d'espèces indigènes (arbres, massifs et haies).
2. L'aménagement d'une aire de stationnement avec une signalétique spécifique
3. La restauration et la mise en valeur du patrimoine, avec un panneau didactique explicatif.

Démarche et calendrier

1. Identification des localisations potentielles, sur base des 12 + 4 localisations reprises au PCDR.

Les participants à la CLDR du 06/03/2025 répartis en 2 groupes ont sélectionné 10 localisations pertinentes, sur base d'une grille d'analyse (remarques, à analyser : oui/non, autre proposition).

2. Organisation de deux visites de terrain

Les 15 et 17 mai, deux visites de terrain ont permis de visualiser les endroits suivants :

15/05/2025	17/05/2025
<ul style="list-style-type: none">- Strainchamps, rue de la Quémagne en face de la maison de village.- Strainchamps, le long du Ravel- Hotte, au centre- Menufontaine, abords de la maison de village- Burnon, placette des Tilleuls- Hollange, abords de la maison de village	<ul style="list-style-type: none">- Wisembach, chemin des Eglantiers- Warnach, abords de la maison de village- Tintange, potale route de Surré- Honville, maison de village- Sainlez, école

L'objectif était de mieux visualiser les différents sites et d'en faire une première analyse sur base d'outils de lecture simples fournis par l'ATEPA FRW.

La CCATM a été associée à la démarche, avec la présence d'Elisabeth Lignan, CATU.

3. Présentation des schémas d'intention en séance plénière et approbation de la demande de convention

Sur base des résultats des visites de terrain, l'ATEPA FRW expose des schémas d'intention et un estimatif financier lié aux aménagements envisagés.

4. Demande de convention

Tous ces éléments recueillis serviront à établir la demande de convention en DR. Ils seront bien entendu approfondis ultérieurement au stade avant-projet, par l'auteur de projet désigné.

Une réunion avec le SPW-DDR est prévue le 11/07/2025.

Résultats des visites de terrain

Suite à l'analyse des grilles de lecture du terrain, 8 espaces publics ont été retenus pour intégrer cette convention ; ils se distinguent par le degré des interventions à prévoir sur chaque espace public.

› Aménagements complets

- **1. Burnon**, Placette des Tilleuls : aménagements divers pour développer la convivialité, proposer une zone de jeux et sécuriser le site.
- **2. Hotte**, au centre du village : aménagements divers pour développer la convivialité, proposer une zone de jeux, mettre en valeur le petit patrimoine et sécuriser le site.
- **3. Menufontaine**, abords de la maison de village : aménagements divers en lien avec l'espace vert pour développer la convivialité et proposer une zone de jeux.
- **4. Strainchamps**, rue de la Quémagne, en face de la maison de village : aménagements divers pour développer la convivialité et sécuriser le site.
- **5. Tintange**, espace à l'intersection de la route de Strainchamps et de la route de Surré : aménagements divers pour développer la convivialité, sécuriser le site et mettre en valeur le petit patrimoine.

› **Aménagements minimalistes**

- **6. Honville**, abords de la maison de village : structuration et aménagement de l'espace à proximité de la future PISQ pour proposer une zone de repos/convivialité.
- **7. Sainlez**, abords de l'école de village : équipements légers pour une petite zone de repos/convivialité.
- **8. Warnach**, abords de la maison de village : équipements légers dans la cour de la maison de village, permettant une utilisation polyvalente.

Pour deux localisations, à savoir Strainchamps - vicinal et Wisembach - chemin des Eglantiers, il a été décidé d'envisager l'aménagement de ces espaces de manière globale et de passer par la fiche-projet spécifique du PCDR pour leur mise en œuvre.

En ce qui concerne les abords de la maison de village de Hollange, la Commune a décidé de retirer cette localisation de la fiche-projet, vu l'espace de convivialité et sportif mis à la disposition des habitants au centre du village.

Présentation des schémas d'intention et estimatifs

Mme Marie Hottos présente les schémas d'intention, estimatifs et questions techniques établis sur base des résultats des visites de terrain.

Les schémas d'intention reprennent certains éléments communs qui apportent une certaine cohérence dans l'approche :

- Des aménagements de sécurité, de signalisation et d'éclairage
- L'accessibilité aux PMR
- Des plantations
- Du mobilier urbain (banc, table de pique-nique, panneau d'information, poubelle de tri, ...)

Pour chaque espace, un estimatif a été réalisé « à la grosse louche ». Cet estimatif est nécessaire pour avoir un ordre d'idées du coût du projet à présenter en demande de convention.

Pour ce type de projet, la Commune peut espérer un subside de 80% jusqu'au plafond de 500.000 euros conventionnés.

Ce travail permet de fixer un cadre, mais le projet sera approfondi à différentes phases de la convention par un auteur de projet qui sera désigné une fois la convention accordée. La CLDR et les habitants seront encore associés aux étapes ultérieures (avant-projet).

Après la présentation de chaque espace, la CLDR est invitée à réagir à ce qui vient de lui être présenté.

1. Burnon

Localisation

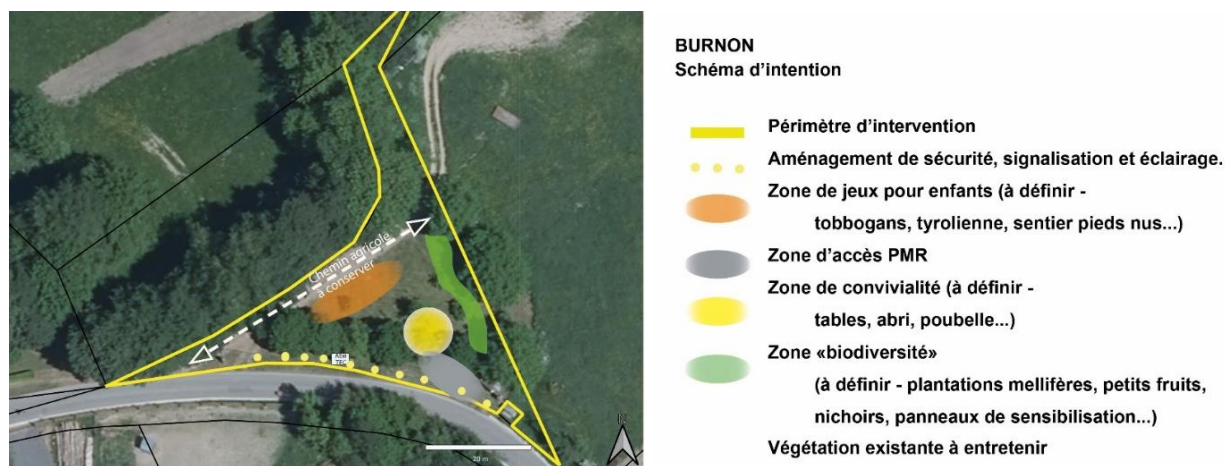
- Placette des Tilleuls, dans la poursuite de la rue de la Chapelle, à proximité de la rue des Sources.
- Environ 1550 m².
- En zone d'habitat à caractère rural et en partie dans un périmètre d'intérêt culturel, historique ou esthétique.

Situation existante

- Terrain pentu traversé par un chemin agricole.
- Équipement : poteau électrique, cabine électrique ; abribus et arrêt de bus.
- Table de pique-nique
- Alignement de tilleuls et arbres fruitiers.

Amélioration, structuration et entretien du site pour le rendre plus convivial et sûr. Les aménagements viseront notamment :

- à sécuriser le site par rapport à la voirie (éventuellement par la pose d'une clôture en bordure de voirie ?) et à améliorer l'éclairage et la signalisation ;
- à créer une zone de jeux en utilisant le dénivelé du terrain (par exemple : tyrolienne, toboggan, plaine de jeux, sentier pieds nus...) ;
- à créer un lieu convivial, en rénovant l'équipement actuel et en en amenant d'autres (tables de pique-nique, bancs, poubelles, panneaux d'information, rack à vélo) ;
- à entretenir et valoriser les arbres présents et renforcer la biodiversité du site et informer sur celle-ci (panneaux d'informations/de sensibilisation) ;
- à rendre le lieu accessible à tous (même partiellement), par la création d'un parking PMR et d'un cheminement jusqu'aux tables de pique-nique ;



Estimatif provisoire

Aménagements techniques				
Aménagements de sécurité	25	mct	200,00	5.000,00 €
Aménagement d'une dalle	40	m ²	250,00	10.000,00 €
Pavés drainants pour accès	30	m ²	210,00	6.300,00 €
Signalisation	2	pce	200,00	400,00 €
Eclairage	1	fft	3.500,00	3.500,00 €
Mobilier urbain				
Banc	4	pce	1.500,00	6.000,00 €
Table pique-nique PMR	2	pce	1.850,00	3.700,00 €
Panneau d'information/sensibilisation	4	pce	1.100,00	4.400,00 €
Poubelle de tri	2	pce	200,00	400,00 €
Zone de jeux pour enfants	1	fft	15.000,00	15.000,00 €
Rack vélo	1	pce	550,00	550,00 €
Végétalisation				
Entretien végétation existante (arbres)	1	fft	3.500,00	3.500,00 €
Petites plantations renfort biodiversité	1	fft	750,00	750,00 €
Sous-total 1. HTVA				59.500,00 €

Réaction

Le poste « entretien végétation existante » porte sur la taille des arbres, la protection des fruitiers, la pose de nichoirs, ...

2. Hotte

Localisation

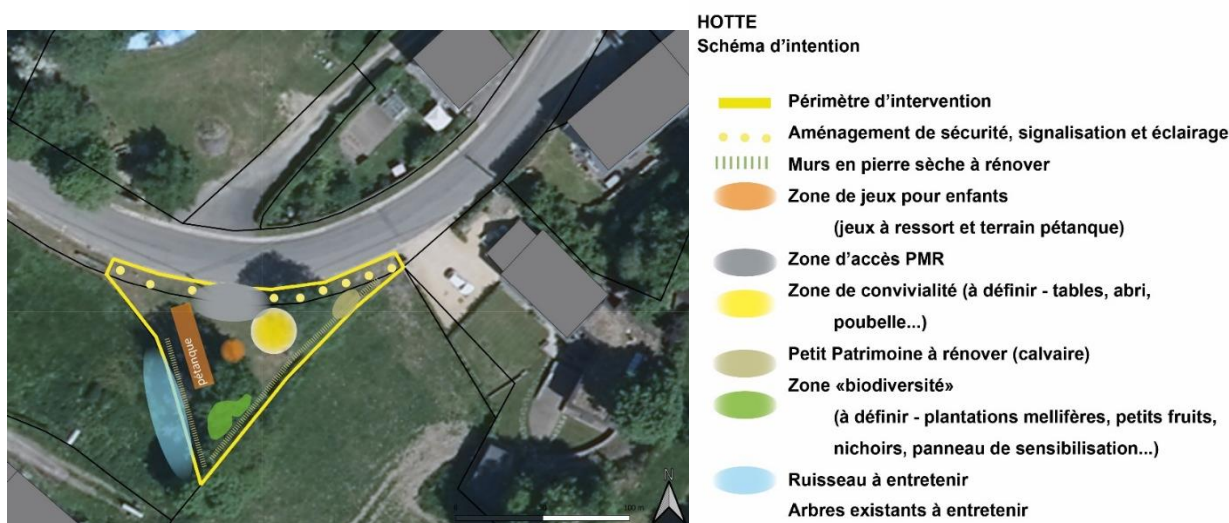
- Rue du Prévôt, en bas du croisement avec la voie Abbé.
- +/-500 m²
- En zone d'habitat à caractère rural et en deçà d'une zone d'aléa d'inondation moyen.

Situation existante

- Quelques arbres sont présents et un ruisseau juxte le site.
- Éléments de petit patrimoine : calvaire, mur en pierre sèche (abîmé)
- Charges d'urbanisme prévues : dalle pour un kiosque, 2 jeux à ressort et terrain de pétanque.

Amélioration, structuration et entretien du site pour le rendre plus convivial et sûr avec valorisation du petit patrimoine présent. Les aménagements viseront notamment :

- à sécuriser le site par rapport à la voirie et à améliorer l'éclairage et la signalisation ;
- à créer une zone de détente et un lieu convivial en fournissant certains équipements (bancs, tables de pique-nique, poubelles, barbecue, terrain de pétanque, abri, panneaux d'information, rack vélo) ainsi qu'une zone de jeux pour enfants ;
- à entretenir et valoriser les arbres présents et renforcer la biodiversité du site ; informer sur celle-ci (panneaux d'informations/de sensibilisation) ;
- à rendre le lieu accessible à tous (même partiellement), par l'aménagement d'une place de parking PMR et d'un cheminement jusqu'aux tables de pique-nique ;
- à entretenir, mettre en valeur et sécuriser le ruisseau ;
- à entretenir, remettre en état et valoriser le petit patrimoine présent – calvaire et mur en pierre sèche.



Estimatif provisoire

Restauration du Petit Patrimoine					
	Calvaire	1	fft	3.500,00	3.500,00 €
	Murs en pierre sèche	1	fft	25.000,00	25.000,00 €
Aménagements techniques					
	Aménagement de sécurité	20	mct	200,00	4.000,00 €
	Aménagement d'une dalle	30	m ²	250,00	7.500,00 €
	Pavés drainants pour accès	20	m ²	210,00	4.200,00 €
	Aménagement d'un terrain de pétanque	1	fft	10.000,00	10.000,00 €
	Signalisation	1	pce	200,00	200,00 €
	Eclairage	1	fft	3.500,00	3.500,00 €
Mobilier urbain					
	Banc	2	pce	1.500,00	3.000,00 €
	Table pique-nique PMR	1	pce	1.850,00	1.850,00 €
	Panneau d'information/sensibilisation	2	pce	1.100,00	2.200,00 €
	Rack vélo	1	pce	550,00	550,00 €
	Abri	1	pce	3.000,00	3.000,00 €
	BBQ	1	pce	1.500,00	1.500,00 €
	Poubelle	2	pce	200,00	400,00 €
	Jeu à ressort	2	pce	1.800,00	3.600,00 €
Végétalisation					
	Entretien et valorisation ruisseau	1	Fft	2.500,00	2.500,00 €
	Entretien des arbres présents	1	Fft	2.000,00	2.000,00 €
	Petites plantations renfort biodiversité	1	Fft	750,00	750,00 €
			Sous-total 2. HTVA		79.250,00 €

Réaction

Les charges d'urbanisme ont été intégrées à l'estimatif, car leur application reste encore incertaine.

3. Menufontaine

Localisation

- Abords de la maison de village (prairie à l'arrière), rue Saint-Jean
- +/-1650 m²
- Zone d'aménagement communal concerté
- A quelques centaines de mètres d'une zone Natura 2000 – Haute Sûre

Situation existante

- Il s'agit actuellement d'un espace vert situé à l'arrière de la maison de village, peu visible de la voirie.
- Il est constitué d'une partie tondue et une partie plus naturelle, où se tient habituellement le grand feu. Présence d'une haie assez clairsemée et d'un îlot d'arbres près de la maison de village.

Amélioration, structuration et entretien du site pour le rendre plus convivial avec valorisation de la biodiversité et du paysage.

Les aménagements viseront notamment :

- à affirmer le site comme espace public naturel pour le village et à renforcer sa visibilité depuis la voirie, à améliorer l'éclairage et la signalisation ;
- à créer une zone de détente et un lieu convivial en amenant certains équipements adaptés au caractère naturel du site et en lien avec la maison de village et ses activités (bancs, tables de pique-nique, poubelle, barbecue, abri, rack à vélo) et à créer une zone de jeux pour enfants. L'espace pour le grand feu sera conservé ;
- à entretenir, valoriser et renforcer la biodiversité du site et informer sur celle-ci (panneaux d'informations/de sensibilisation) ;
- à valoriser la vue paysagère ;
- à rendre le lieu accessible à tous – cheminement PMR jusqu'aux tables de pique-nique.



MENUFONTAINE
Schéma d'intention

- Périmètre d'intervention
- Zone de jeux pour enfants (à définir)
- Zone d'accès PMR
- Zone de convivialité (à définir - tables, abri, poubelle, BBQ, panneaux...)
- Zone «biodiversité» (à définir - plantations mellifères, petits fruits, nichoirs, renfort haie vive existante...)
- Point de vue à valoriser
- Végétation existante à entretenir

Estimatif provisoire

Aménagements techniques				
Aménagement d'une dalle	40	m ²	250,00	10.000,00 €
Pavés drainants pour accès	20	m ²	210,00	4.200,00 €
Signalisation	1	pce	200,00	200,00 €
Eclairage	1	fft	3.500,00	3.500,00 €
Mobilier urbain				
Banc	4	pce	1.500,00	6.000,00 €
Table pique-nique PMR	2	pce	1.850,00	3.700,00 €
Panneau d'information/sensibilisation	4	pce	1.100,00	4.400,00 €
Poubelle	1	pce	200,00	200,00 €
Zone de jeux pour enfants	1	fft	15.000,00	15.000,00 €
Rack vélo	1	pce	550,00	550,00 €
Abri	2	pce	3.000,00	6.000,00 €
BBQ	1	pce	1.500,00	1.500,00 €
Végétalisation				
Entretien de la haie	1	fft	1.500,00	1.500,00 €
Petites plantations renfort biodiversité	1	fft	1.500,00	1.200,00 €
Plantations pour renfort de la haie	1	fft	1.200,00	1.200,00 €
Arbre	2	pce	500,00	1.000,00 €
			Sous-total 3. HTVA	60.150,00 €

Réactions

La CLDR s'étonne par rapport au coût de certains éléments (arbres) et à certaines zones.

- Les arbres qui seront plantés seront déjà d'une certaine taille, afin de pouvoir rapidement apporter de l'ombre. Ils habilleront plus rapidement le site.
- Les 2 abris sont prévus pour couvrir les tables de pique-nique.
- Le but du projet est d'améliorer la qualité naturelle du site ; il ne s'agira donc pas, à priori, une pelouse tondue.

4. Strainchamps

Localisation

- Excédent de voirie non cadastré, rue de la Quémagne, proche du croisement avec la rue des Vennes
- +/-400 m²
- En zone d'habitat à caractère rural

Situation existante







- Espace tout en longueur, dont une grande partie est en talus.
- Une haie borde le site côté talus.

Amélioration, structuration et entretien du site pour le rendre plus convivial et sûr. Les aménagements viseront notamment :

- à sécuriser le site par rapport à la voirie et à améliorer l'éclairage et la signalisation ;
- à créer un lieu convivial en rénovant éventuellement l'équipement actuel et en en fournissant d'autres (table de pique-nique, bancs, poubelle, terrain de pétanque, rack à vélo) ;
- à entretenir et valoriser les arbres présents, renforcer la biodiversité du site et informer sur celle-ci (panneaux d'informations/de sensibilisation) ;
- à rendre le lieu accessible à tous (même partiellement) – cheminement PMR.



STRAINCHAMPS
Schéma d'intention

-  Périmètre d'intervention
-  Aménagement de sécurité, signalisation et éclairage.
-  Zone de jeux (terrain de pétanque)
-  Zone d'accès PMR
-  Zone de convivialité (à définir - tables, abri, poubelle, panneaux...)
-  Végétation existante à entretenir et à renforcer (à définir)

Estimatif provisoire

Aménagements techniques				
Aménagement de sécurité	50	mct	200,00	10.000,00 €
Aménagement d'une dalle	25	m ²	250,00	6.250,00 €
Pavés drainants pour accès	40	m ²	210,00	8.400,00 €
Signalisation	1	pce	200,00	200,00 €
Eclairage	1	fft	3.500,00	3.500,00 €
Mobilier urbain				
Banc	2	pce	1.500,00	3.000,00 €
Table pique-nique PMR	1	pce	1.850,00	1.850,00 €
Panneau d'information/sensibilisation	1	pce	1.100,00	1.100,00 €
Poubelle de tri	1	pce	200,00	200,00 €
Terrain de pétanque (12/3,30m)	1	fft	10.000,00	10.000,00 €
Rack vélo	1	pce	550,00	550,00 €
Végétalisation				
Entretien de la végétation existante (arbres et haie)	1	fft	2.000,00	2.000,00 €
Petites plantations renfort biodiversité	1	fft	750,00	750,00 €
Sous-total 4. HTVA				47.800,00 €

Réactions

- Dans la réalité, l'implantation de la haie rend la parcelle assez étroite.
- Il serait peut-être intéressant de réduire le périmètre à proximité du carrefour, vu le peu de place laissée à côté de la haie.
- Sur la pointe de terrain vers la maison de village, il y a des plants tenaces de Renouée du Japon. Il faudra prendre en compte le coût de l'enlèvement des terres et du traitement pour supprimer cette plante.

5. Tintage

Localisation

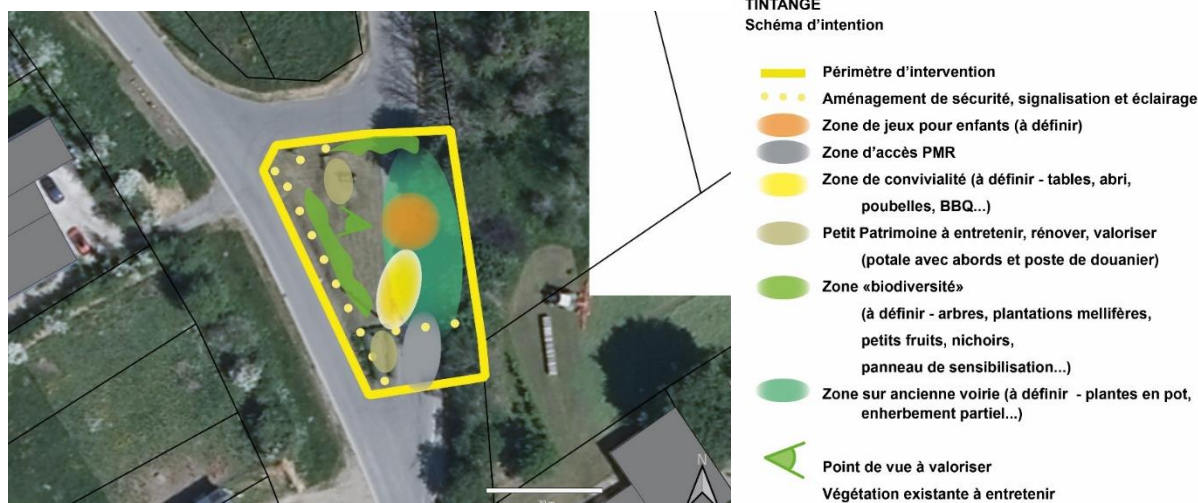
- Excédent de voirie non cadastré, au croisement entre la route de Surré et la route de Strainchamps
- +/-600 m²
- En zone d'habitat à caractère rural

Situation existante

- Potale sur la pointe vers le village et ancien poste de garde tourné vers la route de Surré.
- Vue paysagère vers Strainchamps.
- Passage de grumiers et de poids lourds.
- Site avec un talus bien affirmé.

Amélioration et structuration du site pour créer un espace public convivial et sécurisé. Les aménagements viseront notamment :

- à agrandir le site (en annexant une partie de la route de Surré) pour créer un lieu convivial en rénovant l'équipement actuel et en en fournissant d'autres (bancs, tables de pique-nique, poubelles, abri, barbecue, panneaux d'information, rack à vélo). Les nouveaux aménagements veilleront à maintenir en partie le revêtement de voirie existant.
- à entretenir, remettre en état et valoriser le petit patrimoine présent et l'histoire du lieu - potale et vestiges d'un poste de douanier ;
- à entretenir, valoriser et renforcer la biodiversité du site (plantation d'arbres pour créer de l'ombre ; plantations diverses sur le talus) et à valoriser les vues paysagères ;
- à sécuriser le site par rapport à la voirie et à améliorer l'éclairage et la signalisation. La mobilité sera revue dans le carrefour et permettra le passage sécurisé des grumiers et camions ;
- à rendre le lieu accessible à tous (même partiellement) – parking et cheminement PMR.
- à valoriser le point de vue.



Estimatif provisoire

Restauration du petit patrimoine					
Entretien de la potale	1	fft	750,00		750,00 €
Aménagements techniques					
Démolition partielle voirie et remblai	100	m ²	300,00		30.000,00 €
Aménagement de sécurité	50	mct	200,00		10.000,00 €
Aménagement de dalles	55	m ²	PM (compris sur tarmac voirie existante)		
Pavés drainants pour accès	40	m ²			
Signalisation	2	pce	200,00		400,00 €
Eclairage	1	fft	3.500,00		3.500,00 €
Engazonnement avec apport de terre	100	m ²	85,00		8.500,00 €
Mobilier urbain					
Banc	4	pce	1.500,00		6.000,00 €
Table pique-nique PMR	2	pce	1.850,00		3.700,00 €
Panneau d'information/sensibilisation	4	pce	1100,00		4.400,00 €
Poubelle de tri	2	pce	200,00		400,00 €
Zone de jeux pour enfants	1	fft	20.000,00		20.000,00 €
Rack vélo	1	pce	550,00		550,00 €
Abri	1	pce	3.000,00		3.000,00 €
BBQ	1	pce	1.500,00		1.500,00 €
Végétalisation					
Arbre	4	pce	500,00		2.000,00 €
Entretien de la végétation existante	1	fft	500,00		500,00 €
Petites plantations	1	fft	1.500,00		1.500,00 €
Plants pour haie	1	fft	2.000,00		2.000,00 €
			Sous-total 5. HTVA		98.700,00 €

Pour les espaces minimalistes, il n'y a pas de schémas d'intention car il s'agit principalement d'y installer des bancs et des petits équipements de convivialité.

6. Honville

Localisation

- Abords du futur équipement sportif, près de la maison de village
- Route de Livarchamps
- +/-585 m²
- En zone d'habitat à caractère rural

Amélioration du site pour le rendre plus convivial. Les aménagements viseront notamment :

- à créer un petit lieu convivial à l'entrée du site du futur équipement sportif (PISQ) en amenant quelques petits équipements complémentaires (bancs, poubelle, zone de jeux pour enfants, panneau d'information) ;
- à renforcer la biodiversité du site.



Estimatif provisoire

Aménagements techniques					
Signalisation	1	pce	200,00		200,00 €
Eclairage	1	fft	3.500,00		3.500,00 €
Mobilier urbain					
Banc	2	pce	1.500,00		3.000,00 €
Panneau d'information/sensibilisation	1	pce	1.100,00		1.100,00 €
Poubelle	1	pce	200,00		200,00 €
Zone de jeux pour enfants	1	fft	15.000,00		15.000,00 €
Végétalisation					
Petites plantations renfort biodiversité	1	fft	1.500,00		1.500,00 €
			Sous-total 7. HTVA		24.500,00 €

Réaction

L'accès PMR devrait être plus particulièrement pris en charge dans le cadre de la PISQ.

7. Sainlez

Localisation

- Excédent de voirie devant l'école, au croisement de la rue du Monument et de la rue du 26 décembre
- +/-450 m²
- Zone d'habitat à caractère rural

Amélioration du site pour le rendre plus convivial et sécurisé.

Les aménagements viseront notamment :

- à sécuriser le site par rapport à la voirie – selon ce qui sera mis en place prochainement par la Commune ;
- à créer un petit lieu convivial en amenant quelques équipements (table de pique-nique, bancs, poubelles, rack à vélo) ;
- à entretenir et valoriser les arbres présents et renforcer la biodiversité du site.



Estimatif provisoire

Aménagements techniques					
Signalisation	1	pce	200,00	200,00 €	
Eclairage	1	fft	3.500,00	3.500,00 €	
Mobilier urbain					
Banc	2	pce	1.500,00	3.000,00 €	
Table pique-nique PMR	1	pce	1.850,00	1.850,00 €	
Poubelle	2	pce	200,00	400,00 €	
Rack vélo	1	pce	550,00	550,00 €	
Végétalisation					
Petites plantations renfort biodiversité	1	fft	500,00	500,00 €	
Sous-total 6. HTVA				10.000,00 €	

Réactions

- Une plaine de jeu privée vient d'être créée près d'un gîte au centre du village ; elle est accessible à l'ensemble du village librement.
- Il devrait déjà y avoir un rack à vélo près de l'école.
- Au stade avant-projet, il faudra s'interroger sur la pertinence d'installer ces équipements près de l'école. Certains font remarquer que le village accueille de nombreux randonneurs, qui ont besoin de pouvoir s'arrêter au centre.

8. Warnach

Localisation

- Abords de la maison de village, rue des Deux Laiteries
- +/-700 m²
- En zone d'aménagement communal concerté.

Situation existante

- Le coût relatif à cet espace va être retiré de la fiche-projet portant sur la maison de village de Warnach (pas de doublon).
- Volonté de garder une superficie polyvalente, pouvant accueillir le chapiteau.
- Les équipements pourront être installés près des murs latéraux ou à l'avant du site, près de l'arbre.



Amélioration du site pour le rendre plus convivial. Les aménagements viseront notamment :

- à créer un petit lieu convivial en amenant quelques petits équipements (bancs, poubelle, four à pizza/pain, rack à vélo, panneau d'information). Les aménagements, qui devront permettre l'installation du chapiteau, se localiseront au niveau de l'entrée près de l'arbre et/ou le long du muret ;
- à renforcer la biodiversité du site (à minima, bacs de plantation).

Estimatif provisoire

Aménagements techniques					
	Signalisation	1	pce	200,00	200,00 €
	Eclairage	1	fft	3500,00	3.500,00 €
Mobilier urbain					
	Banc	2	pce	1500,00	3.000,00 €
	Panneau d'information/sensibilisation	1	pce	1100,00	1.100,00 €
	Poubelle	1	pce	200,00	200,00 €
	Four à pizza	1	pce	2.200,00	2.200,00 €
	Rack vélo	1	pce	550,00	550,00 €
Végétalisation					
	Petites plantations renfort biodiversité	1	fft	750,00	750,00 €
Sous-total 8. HTVA					11.500,00 €

Illustrations d'inspiration



Quelques grands principes

- Pour partager la philosophie d'aménagement et les grandes lignes directrices de ce qui est imaginé, il est intéressant d'avoir une ligne graphique commune à l'ensemble des espaces, qui fasse référence à l'histoire locale.
- Favoriser les espaces verts, qui laissent une large place à la végétation.
- Profiter du relief pour installer des jeux « naturels ».
- Privilégier le mobilier multifonctionnel.
- Favoriser l'accès et l'utilisation des espaces par les PMR.
- Préférer les zones de jeux plus simples, en lien avec le milieu.

Estimatif total

1) Burnon	59.500,00 €
2) Hotte	79.250,00 €
3) Menufontaine	60.150,00 €
4) Strainchamps	47.800,00 €
5) Tintange	98.700,00 €
6) Honville	24.500,00 €
7) Sainlez	10.000,00 €
8) Warnach	11.500,00 €
Sous-total général HTVA	391.400,00 €
Frais d'étude (10%)	39.140,00 €
Total général HTVA	430.540,00 €
Total général TVAC (21%)	520.953,40 €

Total	Part DR	Part communale
520.953,40 €	400.000,00 €	120.953,40 € €

Questions/réponses

Certains équipements en matière de gestion des déchets ne pourraient-ils pas être anticipés sur des espaces stratégiques ?

Tintange compte beaucoup de gîtes, sans disposer de bulle à verre ou de toilettes publiques. Les gens ont tendance à laisser trainer leurs déchets. Il serait peut-être possible de prévoir la pré-installation d'une zone où on pourrait mettre une bulle à verre, des toilettes, ... Certains estiment cependant que les espaces de convivialité ne sont pas l'endroit idéal pour ce faire. De plus, il n'est pas possible d'installer une bulle à verre dans tous les villages, car les coûts (vidange, ...) se répercuteraient sur les taxes...

Par contre, il serait utile d'anticiper la taille et le format des poubelles (tri sélectif).

Le budget estimé pour Sainlez semble important pour la taille de l'espace envisagé. Vu la plaine de jeux qui vient d'être créée par un privé, cet investissement ne serait-il pas plus intéressant ailleurs ?

Il s'agit d'un aménagement minimaliste. Il n'est pas possible de compléter la plaine de jeux privées, car en développement rural, les équipements doivent impérativement être installés sur terrain communal. L'estimatif actuel est un ordre d'idées, mais la Commune pourra éventuellement revoir le projet et les équipements nécessaires au moment de l'avant-projet.

Existe-t-il un budget pour l'entretien ultérieur ?

L'entretien ultérieur des espaces de convivialité sera à charge de la Commune.

Certains d'entre eux sont d'ailleurs déjà entretenus par les ouvriers communaux.

À l'avant-projet, il faudra privilégier des aménagements et équipements qui pourront être entretenus facilement et à faibles coûts.

Vu qu'on dépasse légèrement le plafond des subsides, la Commune a-t-elle les moyens financiers pour assumer sa part ?

A priori, la Commune aura une part de +/- 121.000€ à assumer.

Une estimation plus précise sera réalisée au moment de la réflexion par l'auteur de projet. Ce montant pourrait être plus bas que prévu, selon les aménagements proposés.

En cas de surcoût conséquent, les ouvriers communaux pourraient aussi être chargés de réaliser certains travaux (plantations, installation de bancs, ...), ce qui diminuerait la facture de la main-d'œuvre. Le subsidie dans ce cas porterait sur les matériaux.

Quel est le timing prévu pour la mise en œuvre de cette convention ?

Une réunion de demande de convention aura lieu début juillet. Le dossier complet sera transmis à la Région wallonne pour le 15 septembre, pour s'inscrire à la session de sélection des conventions d'octobre.

À partir du moment où la convention-faisabilité est signée par la Ministre, la Commune dispose de 24 mois pour passer au stade projet, puis de 12 mois après la convention-réalisation pour passer à l'adjudication, qui précède les travaux.

=> La CLDR approuve à l'unanimité cette demande de convention.

Autre question posée : Ne pourrait-on pas ajouter un budget pour des boîtes à livres dans les villages où il n'y en a pas ?

Il y en a déjà quelques privées à Strainchamps, Tintange et Fauvillers. La Commune estime que cela relève davantage de l'initiative citoyenne. Il n'y a pas de réelle réglementation au niveau communal, mais il faut un accord de la Commune si elle est positionnée sur la voie publique.

Il est important d'avoir un suivi régulier de ces boîtes à livres : si elles se remplissent trop vite, il faut aller déposer les livres à Martelange.

Une belle idée qui pourrait être creusée dans les écoles.

Un dépôt de livres de la Bibliothèque provinciale va ouvrir fin août à la Ferme Simon.

Divers - Réunions de la CLDR

La CLDR est tenue de se réunir au minimum 4x/an.

Trimestre 1

06 mars 2025

- › **CLDR** – accueil des nouveaux membres ; rapport annuel DR ; avancée des projets du budget participatif ; aménagement d'espaces de convivialité dans les villages.

Trimestre 2

15 et 17 mai 2025

- › **CLDR + CCATM** – visite de terrain pour visualiser et analyser les espaces de convivialité (en 2 séances)

26 juin 2025

- › **CLDR** - présentation des schémas d'intention et estimatifs pour les espaces de convivialité dans les villages et approbation de la demande de convention par la CLDR.

Trimestre 4

Date et programme à définir

- › **CLDR patrimoine** – le point sur l'inventaire ; identification des éléments à restaurer ou entretenir ; recherche de subsides
- › **CLDR** – Commission sécurité routière

Divers – « L1-M-01 – Acquisition et aménagement de l'Eldo en une maison multiservices et un logement tremplin à Fauvillers »

- Mme Jérouvelle du SPW-DDR a demandé que la Commune apporte plus de précisions sur l'état d'avancement du projet de l'Eldo, avant de pouvoir déposer une nouvelle demande de convention.
- La Commune a donc rencontré M. Petitjean pour évaluer son projet à l'Eldo. Il en ressort un bilan positif et la volonté de prolonger l'expérience, pour à terme éventuellement acquérir le bâtiment.
- De là, le Collège a décidé de renoncer à la convention-faisabilité DR, avant d'engager tout frais supplémentaire (désignation d'un auteur de projet).
- Le Conseil communal devra prendre une délibération pour acter cette décision. Ainsi, le SPW annulera la convention et le visa d'engagement.

La CLDR est satisfaite de la relance de cette activité dans Fauvillers, qui correspond aux objectifs stratégiques du PCDR, notamment au niveau économique. Elle pointe cependant le besoin de salle communautaire dans le village ; qui pourrait être contrebalancé par le projet de Warnach.

Divers - « L1-M-02 - Aménagement de la salle de Warnach en maison de village »

Cette demande de convention entrera également en ligne de compte pour la session de sélection des conventions d'octobre 2025.

Il y a un risque que la Commune ne puisse pas obtenir les deux conventions (maison de village de Warnach et espaces de convivialité) à cette session et devra peut-être se positionner en priorité sur l'un ou l'autre dossier.

En réponse à la question d'un membre, la FRW précise que le budget wallon pour les subventions sur les projets en développement rural est de 9 millions d'euros. Une demande de réallocation de 5 millions a été faite lors du conclave budgétaire.

Sophie Orban et Clémentine Descamps,
Agents de développement

Fondation Rurale de Wallonie
Equipe Semois-Ardenne

Rue de France, 19A – 6730 TINTIGNY | +32 (0)63 44 02 02
semois@frw.be | www.frw.be | www.facebook.com/FRW.SemoisArdenne

Participants à la réunion de CLDR du 26/06/2025

Présents

Titre	Nom	Prénom	Village	Conseil communal
M.	Bastin	Fabrice	Burnon	
M.	Carlini	Marc	Fauvillers	
M.	Cattry	Jean-Marc	Fauvillers	
M.	Chetter	Geoffrey	Honville	X
Mme	Cloquette	Stéphanie	Sainlez	
Mme	Colson	Agnès	Fauvillers	
M.	De Clercq	Emmanuel	Burnon	
M.	des Touches	Benoît	Fauvillers	
Mme	Fluzin	Sandy	Menufontaine	X
M.	Holtz	Jean-Marie	Tintage	
Mme	Jacquet	Marie-Laure	Wisembach	X
M.	Jonniaux	Claude	Sainlez	
M.	Jumpertz	Jean-Michel	Fauvillers	
Mme	Manche	Laurence	Hotte	
Mme	Mariscal	Geneviève	Bodange	
M.	Schockmel	Julien	Hollange	X
Mme	Toussaint	Sylvie	Strainchamps	X
M.	Verbauwhede	Philippe	Bodange	

Excusés

Titre	Nom	Prénom	Village	Conseil communal
Mme	Gangler	Chantal	Tintage	
M.	Grandjenet	Erwin	Warnach	X
Mme	Hubart	Agnès	Warnach	
Mme	Peiffer	Valérie	Sainlez	
M.	Sansone	Geraldo	Strainchamps	
M.	Warrant	Dominique	Warnach	